

# PLAN LOCAL D'URBANISME

## DESSINER L'AVENIR DE NEVEZ

### QU'EST-CE QUE LE PLU ?

C'est le **document d'urbanisme** qui tient compte de l'évolution de la commune et **qui permet de prévoir son développement** pour les années à venir.

Il **recherche l'équilibre entre les enjeux urbains, agricoles, sociaux, économiques et environnementaux**. Il est mis au point en concertation, tout particulièrement avec la population.

### DE QUOI EST-IL COMPOSÉ ?



## DOSSIER PLU

### QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

#### OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'actuel document d'urbanisme ne prend pas en compte l'ensemble de la législation actuelle :

- la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU)
- la loi Urbanisme et Habitat (UH)
- la loi d'Engagement National pour le Logement (ENL)
- la loi de Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche (MAP)
- la loi portant Engagement National pour l'Environnement (ENE) dite " Grenelle 1 et 2 ".

La révision du POS en PLU va permettre à la commune de se doter d'un outil de planification urbaine en cohérence avec les dispositions réglementaires, tout en y intégrant les problématiques supra-communales telles que :

- le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)
- le Document d'Aménagement Commercial (DAC)
- le Programme Local de l'Habitat (PLH)...

#### LES GRANDS ENJEUX SPÉCIFIQUES À LA COMMUNE

Quels sont les grands enjeux à l'horizon 2030 ?

- **Socio-démographiques** : une croissance de population réelle (+ 0,6% /an entre 2007 et 2012 (données INSEE 2016), grâce à un solde migratoire positif qui compense un solde naturel toujours déficitaire. Mais une répartition de plus en plus déséquilibrée des classes d'âges (population de plus en plus "âgée").

- **Urbains** : 2 717 habitants / 2 683 logements (données INSEE 2016)

Un rythme de construction soutenu, avec une moyenne de 32 logements créés chaque année entre 2006 et 2015 (dont 20 maisons neuves individuelles, 30% étant des résidences secondaires).

Une enveloppe maximale de 36 ha en extension accordée par le SCoT, en respectant une densité moyenne brute de 15 logements/ha à l'échelle de la commune (avec un gradient de densité brute allant de 10 à 20 logts/ha).

- **Économiques** : un tissu économique à 2 faces composé principalement :

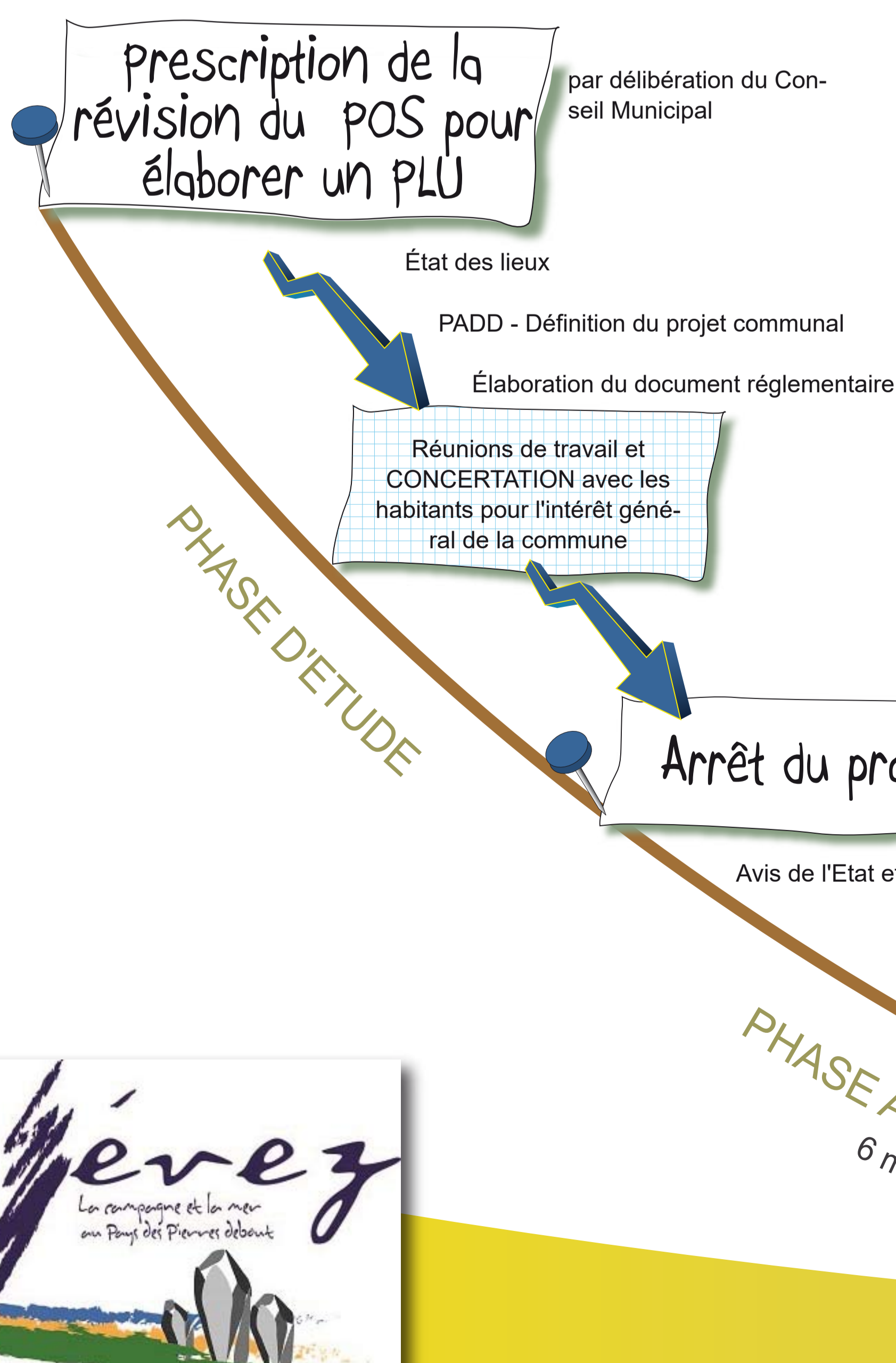
de "très petites" entreprises des secteurs de l'artisanat de la construction, du commerce et des hébergements touristiques très fortement dépendants des flux exogènes "résidents secondaires et touristes"

du maintien d'une activité primaire agricole et ostréicole "en souffrance", la pêche côtière ayant disparu et/ou remplacée par la plaisance .

- **Environnementaux** : une très forte pression anthropique sur des milieux naturels fragilisés (littoral) et pourtant premiers atouts de la forte attractivité de la commune et un espace rétro-littoral dévalorisé avec un patrimoine naturel et culturel remarquable.

- **Sociétaux** : Autour d'une complémentarité à trouver entre une identité de pêcheurs-paysans et une commune touristique du littoral.

### QUELLE EST LA PROCÉDURE ?



**EXPRIMEZ-VOUS**  
L'avenir de notre commune se construit...

CONTACT, AVIS ET QUESTIONS

Mairie de Névez  
Tél: 02 98 06 81 23  
urbanisme@nevez.fr

plus d'infos sur :  
www.ville-nevez.com  
rubrique : Habiter Névez

...avec ses habitants

